

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[1999-09-56](#)[Item](#)[Marie Moret au directeur de la Banque cantonale de Berne, 9 mai 1895](#)

Marie Moret au directeur de la Banque cantonale de Berne, 9 mai 1895

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet [FamiliLettres](#) (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [9 mai 1895](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Banque cantonale de Berne](#)

Lieu de destination Berne (Suisse)

Description

Résumé Vente des titres de la rente 3,5 % de l'État de Berne (233 000 F) et achat de titres du Chemin de fer Jura-Berne-Lucerne.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Informations sur le document source

Cote Inv. n° 1999-09-56

Collation 2 p. (1r, 2r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Famelistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023



Nîmes 9 mai 1898

14 rue Roudaloue

Monsieur le Directeur de la
Banque Cantonale de Berne
à Berne,

Je vous autorise à rendre,
par voie de transfert, mes
deux cent trente trois obliga-
tions trois et demie pour
cent du Canton de Berne,
portant les numéros
48906 à 48978 et 48988 à
49000.

Marie Adèle Moret
veuve Jean Baptiste André
Gövin

Comme vous le voyez, Mon-
sieur le Directeur, je rédige
l'autorisation ci-contre dans
les termes indiqués par votre
lettre du 6 courant) de façon à
qu'au besoin vous puissiez en
faire une pièce séparée.

En remplacement de mes
233 000 francs 3/4 Bernois, je
vous prie d'acheter pour mon
compte 233 000 francs 3/4 %,
obligations du chemin de fer
Jura - Berne - Lucerne garanties
par l'Etat de Berne, à
102 1/2 %, conformément aux
indications de votre susdite
lettre.

J'ai bien reçu hier votre
télégramme répondant au
mien et me disant qu'il n'y
a aucune retenue sur les

coupons du Jura-Berne-Lucerne.

- Je vous prie de garder en dépôt pour mon compte les nouvelles obligations que je vous prie d'acheter; et je vous retournerai mes deux certificats de dépôt obligations 3 1/2 bernois dès que vous me les demanderez et que vous m'aurez fait savoir si je n'ai pas quelque mention à inscrire dessus avant de vous les rendre ?

Si oui, vous voudrez bien m'en dire les termes précis.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de toute ma considération

Marie Adèle Moret
 Vers Jean Baptiste André Godin